

Rouyn-Noranda, le 5 juin 2017

Bonjour à toutes et à tous!

L'équipe du Point d'appui est heureuse de vous inviter à son **assemblée annuelle**. Nous profiterons de cette occasion pour vous présenter le bilan des réalisations de l'année 2016-2017 et établir nos priorités pour l'an prochain.

L'assemblée sera suivie d'un **atelier sur la cybercriminalité sexuelle**. Nous plongerons les participant.es au cœur d'une animation habituellement destinée aux jeunes. Nous avons pensé que vous pourriez être intéressé par cet atelier qui permet également aux adultes d'en apprendre un peu plus sur le *sexting*, la *sextorsion* et les cyberprédateurs.

Quelques bouchées seront servies gratuitement afin de souligner cette fin d'année.

L'atelier et l'assemblée annuelle sont ouverts à tous les membres du Point d'appui (femmes et hommes) ainsi qu'à la population. Il est important de vous inscrire, car les places sont limitées. Étant donné que vous êtes membres, vous avez le privilège d'avoir l'information plus tôt et d'avoir des places réservées.

Jeudi 22 juin de 17h à 19h30
201, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda
Salle #3, Loisirs et espaces verts

Veuillez nous confirmer votre présence au plus tard le 21 juin par téléphone : 819-797-0101 ou à info@pointdappui.org.

Le Point d'appui a débuté une consultation **s'adressant uniquement aux femmes, adolescentes et proches qui ont eu recours à notre service d'aide directe (relation d'aide, accompagnement judiciaire ou médical, groupe de soutien, IVAC)**. L'objectif est d'évaluer et améliorer l'accueil que vous avez reçu au Point d'appui. Vous trouverez en pièce jointe la consultation que vous pouvez remplir et nous retourner par la poste ou en ligne <https://fr.surveymonkey.com/r/6HBJGK8>.

Vous trouverez également joints à l'envoi les documents nécessaires pour l'assemblée. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été!

Stéphanie Pinard
Pour le Point d'appui
p. j. Ordre du soir
 Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 2 juin 2016
 Consultation accueil du Point d'appui